



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-31639>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **26-31639**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du bâtiment D du campus Pharmacie.

Description : La présente consultation est passée, dans le respect des dispositions du code de la commande publique, selon la procédure suivante : Procédure avec négociation conformément aux articles R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique.

Identifiant de la procédure : f83a58b8-cef7-4031-9507-8fd215a084c4

Identifiant interne : PCN 2026-01

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est passée, dans le respect des dispositions du code de la commande publique, selon la procédure suivante : Procédure avec négociation conformément aux articles R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique. A l'issue de la phase candidature, le nombre de candidats admis à soumissionner sera de 3 (trois). Préalablement à l'établissement de la liste des candidats admis à remettre une offre, le pouvoir adjudicateur procédera à la vérification de la situation des candidats retenus conformément aux dispositions de l'article 6.2 ci-dessous. Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble des éléments demandés à l'article 5.2 « Éléments nécessaires au choix de l'offre », servira de base à la négociation avec les candidats retenus à l'issue de la phase Candidature. Toutefois, ne pourront pas faire l'objet d'une négociation : • Les offres finales ; • Les critères de sélection des offres ; • Le principe de réhabilitation. La

négociation se déroulera en une seule phase. Lors de cette phase de négociation, les candidats pourront être invités par le pouvoir adjudicateur à un ou plusieurs entretiens. A l'issue de chaque entretien, chaque candidat sera invité à remettre une nouvelle offre, qui feront l'objet d'un classement intermédiaire, jusqu'au dépôt des offres finales. En cas d'absence de remise d'une offre par le candidat dans le cadre de la négociation, l'acheteur tiendra compte de la dernière offre conforme remise par ce candidat pour procéder à son analyse. L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie, après classement des offres, par la personne ou l'organe compétent. Le pouvoir adjudicateur pourra en toute hypothèse décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La proposition de variantes n'est pas autorisée. Le marché ne comporte pas de prestation supplémentaire éventuelle. Le marché est unique. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Un seul marché sera donc passé pour la réalisation des prestations de maîtrise d'oeuvre. Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou des entreprises groupées. En cas de constitution d'un groupement et dans le cas où il ne revêtirait pas cette forme lors du dépôt de sa candidature ou de son offre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. Un mandataire ne peut être candidat (individuel ou membre d'un groupement) que dans une seule équipe.. Au regard du contenu des missions prévues au marché, le mandataire devra obligatoirement avoir la qualité d'architecte au sens de la loi n°77-2 sur l'architecture du 3 janvier 1977. En outre et s'agissant des cotraitants, un opérateur économique qui, dans un groupement de candidats, apporte au moins une des compétences définies ci-après ne peut pas être membre d'un quelconque autre groupement de candidats : - Etudes Thermique / CVC / Fluide / GTB ; - Etudes CFA / CFO ; - Equipements de laboratoires ; - Structure ; - Démarche environnementale ; - Économie de la construction. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence. Dans la mesure où la mise en concurrence du premier marché doit avoir pris en compte le montant total envisagé, le montant des marchés de prestations similaires ne pourra en aucun cas faire excéder un éventuel seuil de procédure, cela entraînerait de fait irrégularité du marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché. Chaque candidat invité à remettre une offre et ayant remis des prestations conformes au règlement de consultation recevra une prime d'un montant de 8 000,00€ hors taxe, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur. Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas au programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être effectuée de manière discrétionnaire par le maître d'ouvrage. Pour le futur titulaire, l'indemnité versée au stade de la consultation sera déduite des honoraires de la phase DIAG. Le versement de la prime aux candidats s'effectuera postérieurement à la notification du marché et dans un délai de 30 jours à compter du dépôt d'une facture du candidat évincé sur le portail Chorus Pro.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : Université de Montpellier - Campus Pharmacie Avenue Charles Flahaut

Ville : Montpellier

Code postal : 34090

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du bâtiment D du campus Pharmacie.

Description : a - Caractéristiques techniques : Les travaux seront réalisés dans un bâtiment complémentaire mis à disposition pour le chantier mais situé dans un campus en activité. Le Campus Pharmacie est un établissement unique ERP de type R de 1ère catégorie avec un seul SSI. b - Lieu d'exécution : Campus Pharmacie - Avenue Charles Flahaut - 34090 MONTPELLIER c - Enveloppe prévisionnelle des travaux : 7 800 000,00 Euros HT (valeur mars 2026) d - Planning prévisionnel : durée prévisionnelle d'exécution des prestations 48 mois. Le projet de restructuration du Campus de Pharmacie est inscrit comme priorité du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière. L'objectif est de tirer le meilleur parti de la réhabilitation des surfaces existantes pour permettre l'excellence disciplinaire et la mise en synergie transdisciplinaire de la formation, de la recherche et de l'innovation, dans un site rénové avec le souci permanent de préserver les conditions de travail des personnels et usagers. Le campus pharmacie est un établissement unique, ERP de type R de 1ère catégorie avec activités secondaires de type L, N, W et Y, ensemble immobilier composé de multiples bâtiments, reliés par une galerie centrale dont la rénovation est réalisée par une suite d'opérations. La présente opération concerne la rénovation du bâtiment D et des galeries AC-CD attenantes. Le bâtiment D est composé de 4 niveaux et d'un sous-sol. Les galeries AC-CD sont édifiées en simple rez-de-chaussée sur un niveau de sous-sol. Le bâtiment D est actuellement occupé par des laboratoires de recherche, des espaces d'enseignement et des espaces tertiaires. N'ayant pas fait l'objet de rénovation globale depuis sa construction, cette opération s'impose aujourd'hui afin d'y implanter : • Des espaces d'enseignement adaptés aux besoins actuels (taille adaptée aux effectifs, équipements adaptés au type de pédagogie, etc.) ; • Des laboratoires regroupés au sein d'un même lieu, adaptés aux besoins techniques des chercheurs, dotés d'un degré de sécurité suffisant et offrant des lieux de rencontre pour favoriser la communication entre équipes ; • Des espaces de travaux fonctionnels et agréables, des bureaux ; • Des locaux supports et techniques. Les galeries AC-CD reliant les bâtiment A, C et D sont aujourd'hui occupées par une salle de restauration, la chaufferie de l'établissement (hors projet), des locaux d'enseignement et la pharmacie expérimentale. L'opération de rénovation permettra d'y aménager : • Une salle gradinée d'environ 120 places • Un nouvel espace de restauration Cette restructuration sera l'occasion d'une remise à niveau technique du bâtiment, incluant notamment les rénovations indispensables à la pérennité et à l'exploitation du bâtiment : • Le désamiantage des zones concernées ; • La remise aux normes techniques et incendie ; • Les travaux de mise en accessibilité ; • Les travaux de mise en sécurité ; • Une réhabilitation des espaces intérieurs ; • Le remplacement des menuiseries extérieures des façades dans la continuité des bâtiments rénovés. Le marché est unique. Le marché qui sera conclu à la suite de la procédure engagée aura pour objet l'exécution des missions de maîtrise d'oeuvre suivantes définies par le livre IV de la partie 2 du code de la commande publique : • DIAG (mission complémentaire); • APS ; • APD ; • PRO ; • ACT ; • VISA ; • DET ; • AOR ; • SSI (mission complémentaire). Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Le marché sera attribué à une équipe justifiant obligatoirement de

la présence d'un architecte inscrit à l'ordre des architectes ou dans un registre professionnel équivalent. Le marché sera attribué à une équipe de maîtrise d'œuvre justifiant obligatoirement et a minima de toutes les compétences suivantes : • Un ou plusieurs architectes inscrit à l'ordre des architectes ou dans un registre professionnel équivalent – l'un d'eux étant le mandataire du groupement ; • Un ou plusieurs bureaux d'études ayant des compétences avérées dans les domaines suivants : o Etudes Thermique / CVC / Fluide / GTB ; o Etudes CFA / CFO ; o Equipements de laboratoires ; o Coordination SSI ; o Structure ; o Démarche environnementale ; o Économie de la construction ; o Acoustique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que, conformément aux articles L. 2193-3 et R. 2142-27 du code de la commande publique, la mission SSI est une mission essentielle du futur marché de maîtrise d'œuvre. A ce titre, elle devra être effectuée par un des membre du groupement clairement identifié, et ne pourra faire l'objet d'aucune sous-traitance , même partielle. Ce membre devra justifier disposer de l' aptitude à exercer l'activité de coordonnateur SSI en France pendant toute l'exécution du marché. L'absence d'une compétence exigée entrainera l'élimination du candidat. Ces compétences seront démontrées par la présentation de références équivalentes ou, le cas échéant, par certifications d'organismes compétents.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Campus Pharmacie Rue Charles Flahaut

Ville : Montpellier

Code postal : 34090

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : L'intégralité des critères de sélection des candidatures et des offres figurent dans le règlement de consultation

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix = (prix du candidat le moins disant / prix du candidat) x 40

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 1) Décomposition des missions et des intervenants dédiés au projet, (annexe n°1 à l'acte d'engagement) - 30 points ; 2) La note méthodologique et d'organisation - 20 points ; 3) Les intentions architecturales - 10 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 27/04/2026 à 13:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_gPtlKL2Fx

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_gPtlKL2Fx

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 07/05/2026 à 13:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations seront financées notamment selon les modalités suivantes : sur intérêts de la dotation campus. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montpellier

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

Organisation qui traite les offres : Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

Numéro d'enregistrement : 93249089900014

Adresse postale : 8 rue de l'Ecole Normale

Ville : Montpellier

Code postal : 34090

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : carine.machacek@univ-montp3.fr

Téléphone : 0669374303

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_gPtItKL2Fx

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Adresse postale : 6 rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c3013948-a1b4-40c8-836d-68ca8909aa7b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/03/2026 à 17:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2026